



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : ACTE MODIFICATIF 2 AU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES BATIMENTS, D'EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE SURVEILLANCE D'EVENEMENTS EXTERIEURS ET D'ESPACES PUBLICS - LOT 3 : GARDIENNAGE DES GYMNASES ET DES CENTRES SPORTIFS, PASSE AVEC LA SOCIETE ROCADE SECURITE PRIVEE

**DÉCISION N° DM-24-410
EN DATE DU 18 DECEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

VU la décision n°DM-23-297 du 18/07/2023 de signer le marché prestations de gardiennage des bâtiments, d'équipements sportifs et de surveillance d'évènements extérieurs et d'espaces publics – Lot n°3 : Gardiennage des gymnases et des centres sportifs (notifié le 01/08/2023) ;

VU la décision DM 24-061 du 29 février 2024 relative à la signature de l'acte modificatif 1 au marché de prestations de gardiennage des bâtiments, d'équipements sportifs et de surveillance d'évènements extérieurs et d'espaces publics – Lot n°3 : Gardiennage des gymnases et des centres sportifs

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 06 décembre 2024 donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°2;

CONSIDÉRANT qu'une erreur matérielle figurait dans la formule de révision inscrite au CCAP et qu'il convient de la rectifier;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ROCADE SECURITE PRIVEE, 42 route de Paris – 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN, représentée par Madame Ghislaine LE CASTEL, Présidente, l'acte modificatif n°2 du marché de prestations de gardiennage de bâtiments, d'équipements sportifs et de surveillance d'évènements extérieurs et d'espaces publics – Lot n°3 : Gardiennage des gymnases et des centres sportifs.

L'acte modificatif 2 est sans incidence financière.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241218-lmc1H12762H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/12/2024
Date de Publication : 18/12/2024

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN